



<http://smast-cgt.fr/>



Union Nationale des Syndicats Autonomes
Santé-Cohésion Sociale



Lors du CHSCT d'administration centrale conjoint aux 3 secteurs « Affaires sociales », « Travail emploi » et « Jeunesse et sport » du 19 septembre 2017 ont été examinés pour avis les projets de regroupement des directions et services actuellement localisés à Montparnasse, Mirabeau et Avenue de France. Ce regroupement n'épargnera pas certaines directions et services aujourd'hui situés à Duquesne. Les propositions de l'Administration ne prévoient pas d'implantation dans Paris mais en banlieue.

Dans ces conditions, l'ensemble des organisations syndicales représentées au sein de l'administration centrale – CFTC, CFDT travail, CFDT affaires sociales, FO, UNSA travail, UNSA affaires sociales, Sud, et SMAST CGT – a rejeté unanimement la totalité des projets d'implantation présentée par l'Administration. Les raisons invoquées par nos organisations syndicales sont que les choix d'implantation immobilière des ministères sociaux sont largement néfastes dans la mesure où ils accroissent dans des proportions importantes la longueur des trajets des agents entre leur lieu de domicile et leur lieu de travail, créent des difficultés de transport pour une large majorité de nos collègues que ceux-ci résident en Province, en grande ou proche banlieue, et à Paris même. En tout état de cause, les annonces faites tournent le dos au partage entre vie professionnelle et vie familiale que nos ministères se sont engagés à respecter.

Nos organisations ont demandé que l'Administration revoie sa copie, quitte à décaler dans le temps le déclenchement des opérations de relocalisation prévu initialement en 2019 et 2020.

Nos organisations vont prochainement convier l'ensemble des agents de l'administration centrale à venir participer à des assemblées générales convoquées sur chacun des 4 sites pour leur donner toutes les explications utiles et construire avec eux la réponse des personnels en vue de trouver la solution d'implantation la plus bénéfique pour tous. Les dates, horaires et lieux de ces assemblées générales – qui auront lieu dans le mois d'octobre – vous seront communiqués très rapidement.